

**ÉCOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE PLUVAULT
LONGEAULT-PLUVAULT**

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2022

Présents:

- Mme Leray, adjointe, Mme Seguin, adjointe (membres de la commission scolaire)
- Mme Baldassi, Mme Billiotte, Mme Chilain, Mme Fournier, Mme Grandhay, Mr Ladune, représentants des parents d'élèves
- Mr Béclier, Mr Mounier et Mme Weiss, enseignants.

Excusés: Mme Meunier, Inspectrice de l'Education Nationale
Mr Chetta, Maire, Mr Deher, Maire-délégué
Mme Chapelle, Mme Deroche, Madame Reby, enseignantes
Mr Clerteau, psychologue du RASED (rôle du RASED)

Secrétaire de séance: Mme Baldassi

Hommage à Mr Suty, Maire de Pluvault, décédé cet été qui a toujours été dévoué pour la commune et les écoles.

1) Installation, rôle et règles de fonctionnement du nouveau conseil d'école:

Mme Weiss déclare installés tous les membres du Conseil d'École. Le rôle du Conseil d'École est de voter le règlement intérieur, d'adopter le projet d'école, de donner son avis et faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école: sécurité des enfants, organisation du temps scolaire...

L'organisation de la semaine scolaire est de 4 jours par semaine donc dérogatoire depuis septembre 2021, le Conseil d'Ecole se prononcera en 2023/2024 pour la rentrée de 2024.

Mme Weiss précise les modalités en cas de vote : seuls les parents délégués titulaires, le Maire, un représentant de la commune, les enseignants présents dans l'école, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale votent. Les personnes excusées ne peuvent pas donner pouvoir. Le médecin scolaire peut venir donner un avis consultatif.

Question d'un représentant des parents d'élèves sur les dates des Conseils d'Ecole. Les Directeurs exposent les nécessités et intérêts des différents Conseils, en particulier les informations sur les effectifs.

2) Résultats des élections du 7 octobre 2022:

- Maternelle: 42 inscrits - 34 votants - 32 suffrages exprimés - participation 80,95 %. Mme Chilain et Mme Fournier ont été élues. Titulaire: Mme Fournier
- Élémentaire: 66 inscrits - 62 votants - 55 suffrages exprimés - participation 93,94 %. Mme Baldassi, Mme Billiotte, Mme Grandhay et M. Ladune ont été élus. Titulaires: Mme Billiotte et Mme Grandhay

Mme Weiss et Mr Béclier remercient les délégués des parents d'élèves de leur implication dans la vie de l'école.

3) Règlements intérieurs :

Chaque membre du Conseil d'École a pris connaissance des règlements intérieurs joints à l'invitation de ce jour. Propositions de modifications pour le règlement des deux écoles:

- mise à jour de la date du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires du 30 novembre 2021, ligne 1 (élém) et ligne 2 (mat)
- mise à jour de la date du Conseil d'École «18 octobre 2022», ligne 2.

Concernant les horaires, la représentante des parents d'élèves de maternelle évoque la question d'un parent sur l'heure de sortie.

Mme Weiss explique le déroulement des sorties , à savoir qu'elle fait sortir les enfants dont les parents sont présents à l'heure puis qu'elle gère la sortie des enfants qui partent en cantine ou au périscolaire. Elle insiste sur le fait que, pour les parents qui arrivent en retard, cela engendre des interrogations sur la prise en charge ou non de leur enfant par les services périscolaires et donc des retards en cascade pour l'école élémentaire , pour le temps de pause méridienne ... Les parents d'élèves sont remerciés de veiller à respecter scrupuleusement les heures de sortie.

Le Conseil d'École adopte à l'unanimité les règlements intérieurs.

4)Effectifs et répartitions pédagogiques rentrée 2022/2023 – prévisions rentrée 2023:

Effectifs rentrée 2022:

Classe de Mme Weiss 7 PS + 8 MS + 6 GS soit 21 élèves.

Classe de Mme Chapelle-Mr Mounier 8 CP + 4 CE1 + 7 CE2 soit 19 élèves.

Classe de Mr Béclier 10 CM1 + 11 CM2 soit 21 élèves.

Prévisions rentrée 2023: Maternelle 5 PS + 7 MS + 8 GS soit 20 élèves.

Élémentaire 5 CP + 8 CE1 + 4 CE2 + 7 CM1 + 10 CM2 soit 34 élèves

Ces prévisions sont transmises début novembre à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour établir la carte scolaire et étudier les ouvertures et fermetures de classe.

5)Projets d'école et projets ou actions pédagogiques du 1^{er} trimestre :

Projet d'école

Chaque école a décidé de réaliser un projet d'école propre à chaque école avec cependant, quelques points communs.

Pour la maternelle, le projet d'école porte sur 3 axes:

- axe 1: améliorer les compétences orales pour se faire comprendre, savoir dire la comptine numérique
- axe 2: reconnaître des émotions, les siennes, celles des autres et y être attentif
- axe 3: prendre en compte les besoins des élèves de 3 à 5 ans à besoins particuliers: enfants à haut potentiel et enfants à troubles attentionnels

Pour l'élémentaire, il porte sur les 3 axes suivants:

- axe 1: Améliorer les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits
- axe 2: Rendre l'élève acteur de ses apprentissages et de son parcours
- axe 3: Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité

Éducation à la sexualité:

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles et à la promotion de l'égalité. L'éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène, selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves.

L'objectif premier consiste à assurer la mise en œuvre effective, dès cette année scolaire, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années. Ces séances seront construites en articulation avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de nos écoles.

Question d'une représentante des parents élémentaire par rapport à l'exposition à des images sur le net. Les enseignants d'élémentaire expliquent qu'ils évoquent les risques d'Internet lors du permis Internet et les interventions possibles de l'infirmière du collège.

Inauguration du Village de Noël

Le samedi 3 décembre à 18h les élèves qui le souhaitent participeront par des chants à l'inauguration du village de Noël créé par le Comité de Fêtes. Le lieu est à l'étude.

Nettoyage Nature

Le 23 septembre, les élèves de l'école élémentaire ont participé à cette action qui participe de la prise de conscience pour l'environnement dès le plus jeune âge.

Projet Rugby

En lien avec la coupe du monde 2023, les élèves de la classe de CM ont débuté un cycle de Rugby avec la présence sur 3 séances d'un intervenant du club de Genlis qui se terminera sur une rencontre en mai avec d'autres écoles.

Correspondance

La classe de CM a entamé une correspondance avec les élèves de CM1-CM2 de l'école de Labergement-lès-Auxonne qui se conclura par une rencontre des élèves.

Théâtre

Le projet théâtre a été validé par la DSDEN avec une intervention de 12 heures pour la classe des CM. La première période a débuté par une découverte de prise de parole devant le groupe classe. Une intervention de l'OCCE doit intervenir ce trimestre pour présenter concrètement le projet aux élèves.

Les incos

La classe de CM participe au prix les incos (prix littéraire). Un lien est fait avec le collège. Nous échangerons avec une classe de 6ème. Elle viendra à notre rencontre fin décembre, et nous irons les rencontrer au collège pour le vote en mai.

Projet autour de l'équilibre alimentaire

La classe de CP-CE1-CE2 participe au concours «j'en mange ». Les élèves sont invités à créer une affiche destinée au restaurant scolaire sur la thématique «ma journée de fruits et légumes!» pour inciter leurs camarades à une consommation quotidienne d'au moins 5 portions de fruits et légumes.

Projet collecte de déchets pour l'association «Ophélie and Co»

Reconduite des collectes de déchets au profit de l'association. La liste des déchets collectés sera redonnée dans les cahiers de liaison.

Rallye lecture

Il est prévu pour la classe de CP-CE1-CE2 avec les écoles de Genlis.

6) PPMS, exercices incendie et de sécurité civile :

Présentation succincte des Plans Particuliers de Mise en Sécurité comportant 2 parties: risques majeurs et attentat-intrusion par Mme Weiss et Mr Béclier qui en expliquent toute l'importance. Toutes les mesures de sécurité selon les événements sont prévues par ces plans, afin de tenter de réagir au mieux. Ils ont été transmis à Mr le Maire, à la DASEN et à la gendarmerie.

Les exercices incendie ont eu lieu le 23 septembre en maternelle et le 15 septembre en élémentaire.

L'exercice de sécurité civile (simulation de l'intrusion d'un individu malveillant) a été effectué le 30 septembre en maternelle et le 18 octobre en élémentaire avec Mr Deher.

Mme Weiss et Mr Béclier en font un compte- rendu.

7) Coopératives scolaires:

Bilan financier au 31/08/2022: maternelle: 1308,44 €

produits 1114 €, dépenses 2003 €, résultat -889,52 €

élémentaire: 3540.92 € (moins 420 € de facture non parvenue)

produits 3634,05 €, dépenses 3622,20 €, résultat + 11,85 €

Mme Weiss rappelle le rôle de L'Office Central de la Coopération à l'école, le rôle des mandataires et les différentes obligations liées à ce statut: adhésions des élèves et enseignants chaque année, assurance,

bilans financier et d'activités, vérification des comptes... ainsi que les valeurs de coopération et solidarité portées par l'OCCE.

Activités prévues:

- marché de Noël avec vente de calendriers, de petits objets et de sablés le 3 décembre
- vente de chocolats
- bourse aux livres en cours de projet
- Concernant Carnaval, les représentantes des parents d'élèves élémentaires demandent s'il est possible d'organiser un défilé d'enfants déguisés et la vente de beignets cuisinés par les parents d'élèves aux habitants. Mme Weiss explique que ce projet ne peut pas être possible compte tenu des problèmes de sécurité lors du défilé et des règles en matière de traçabilité alimentaire. Comme les années précédentes les enfants sont invités à venir déguisés à l'école pour Carnaval.
- Les représentants des parents d'élèves demandent aux enseignants si une fête / spectacle de fin d'année sont envisagés? Une date est-elle fixée? Comme l'année dernière un spectacle des enfants aura lieu (un mardi soir ou vendredi soir); si des parents sont motivés pour aider à organiser une kermesse à la suite du spectacle qu'ils contactent Mr Béclier ou Mme Weiss. Une réunion avant le 2ème conseil d'école avec ceux-ci sera prévue pour évoquer les différentes possibilités.

8)Travaux divers:

Mme Weiss remercie la municipalité pour les travaux d'entretien réalisés.

Mr Béclier remercie la municipalité pour sa disponibilité et sa réactivité pour les petits travaux.

9)Questions diverses:

- M. Béclier demande s'il est prévu que la prise en charge des 8 séances de natation soit renouvelée pour cette année scolaire. Madame Leray répond que cela devrait se faire comme les autres années et qu'il est nécessaire de transmettre les devis de transport pour la validation.
- Les parents d'élèves d'élémentaires souhaitent demander à la mairie:
 - le revêtement de la cour de l'école élémentaire de Pluvault va-il être refait de la même manière que celui des écoles de Longeault ? Ces travaux ne sont pas envisagés à ce jour car il n'y a pas de problématique particulière. Pour l'instant un regard serait à nettoyer.
 - au vu du peu d'infrastructures sportives disponibles pour que les enseignants puissent faire de l'EPS, est-il envisagé de réhabiliter le stade de hand/tennis qui est à côté du terrain de foot ? Nettoyage ? Ajouter des cages ? Il est prévu d'équiper ce plateau avec des agrès adaptés à tous, (style parcours de santé) et d'un skate-parc d'initiation. Ces réalisations sont en attente des matériaux, d'un grand nettoyage et de la sécurisation du site (dépose du grillage...).

Dates prévues pour les prochains Conseils d'École : 21 mars 2023 et 6 juin 2023.

Séance levée à 21 h 30.

La présidente du Conseil d'École

Mme Weiss

La représentante de la municipalité

Mme Leray

La secrétaire de séance

Mme Baldassi